



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 723

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Guy Hermier.

M. Guy Hermier. Monsieur le ministre de l'intérieur, Marseille vient de connaître, à l'occasion du match Angleterre-Tunisie, deux jours de violence. Commerces saccagés, voitures renversées, blessés par dizaine, la fête du foot s'est transformée en cauchemar !

Je tiens à dire avec force que Marseille et les Marseillais, quel que soit leur quartier, ne portent aucune responsabilité dans ces violences. Ils ont démontré, pour le match France-Afrique du Sud, leur capacité à accueillir le monde avec fraternité. La grande majorité des supporters anglais et tunisiens ne sont pas non plus responsables. Les seuls à incriminer sont quelques centaines de hooligans britanniques. Vous comprendrez donc qu'à Marseille l'émotion et la colère soient grandes.

Face à des bandes organisées pour casser, tout n'est pas prévisible, mais toutes les dispositions ont-elles été prises, notamment avec la police britannique, pour éviter ce saccage ? Quelle démarche entendez-vous engager pour obtenir du gouvernement britannique les indemnités qui s'imposent ? Enfin, quelles dispositions allez-vous prendre pour éviter le renouvellement de ces violences dans d'autres villes ? Ne laissons pas quelques bandes d'extrémistes de la violence gâcher la grande fête fraternelle et populaire du dernier Mondial du siècle ! (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, sur divers bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert, ainsi que sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, le hooliganisme faisait partie des risques que nous avons identifiés depuis longtemps et toutes les dispositions avaient été prises avec les polices de plusieurs pays, dont la police britannique - je me suis entretenu hier encore avec M. Straw, ministre de l'intérieur britannique -, pour faire en sorte que la coopération la plus étroite soit établie entre la police nationale et les polices des pays voisins, notamment celles des pays où le phénomène du hooliganisme est répandu. Sur les stades, la sécurité a été assurée dans d'excellentes conditions. J'ai pu m'en rendre compte par moi-même à Marseille, à l'occasion du match entre l'équipe de France et celle d'Afrique du Sud.

Les incidents qui se sont produits sont l'une des variétés de la violence urbaine parce qu'ils ont eu lieu dans la rue et qu'il est extrêmement difficile de sanctionner un délit avant qu'il n'ait été commis. Il est très difficile d'empêcher 200 ou 300 hooligans ivres de bière de commettre des actes répréhensibles. La plus grande fermeté sera à l'ordre du jour. Elle l'est déjà, d'ailleurs, puisque deux personnes ont été condamnées à des peines de deux et trois mois de prison. Huit sont en détention provisoire pour plusieurs semaines. J'ai, par ailleurs, signé ce matin six arrêtés d'expulsion: cinq concernent des auteurs de troubles anglais, un concerne un auteur de troubles tunisien.

Maintenant, il faut essayer d'adapter notre dispositif. Je tiens cependant à rendre hommage à nos policiers et à nos gendarmes, qui ont dû faire face, avec beaucoup de sang-froid et au prix de nombreux blessés, à un déchaînement de violence dont il est difficile d'avoir une idée. Il faut savoir opposer à ces fanatiques violents, ivres de bière, une résistance qui combine la fermeté nécessaire et le respect des règles de droit auxquelles nous sommes attachés.

Le succès de la Coupe du monde de football repose sur cette difficile conciliation entre la fermeté et le souci de

préservé autant que possible une ambiance de convivialité, y compris lors des manifestations festives qui se déroulent dans la rue. Ce n'est pas facile.

Pour l'avenir, des dispositions adaptées seront prises. Je crois savoir que la fête de la musique, par exemple, est reportée de quelques jours à Toulouse. Pour réprimer comme il convient ces violences urbaines il faut aussi mettre en place des unités mobiles et mettre davantage à contribution les brigades anti-criminalité - les BAC - ou les compagnies d'intervention. Je tiens à le dire: la plus grande fermeté sera de rigueur. Aucun débordement ne sera toléré ! (Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [M. Guy Hermier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 723

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 1998, page 5023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 juin 1998